

**CINÉMA(/CINEMA,58) + MUSIQUE(/MUSIQUE,59)**

**+ LIVRES(/LIVRES,60) + SCÈNES(/THEATRE,28)**

**+ ARTS(/ARTS,99964) + IMAGES(/IMAGES,100296)**

**+ LIFESTYLE(/VOUS,15) + MODE(/MODE,99924)**

**+ BEAUTÉ(/BEAUTE,100215) + FOOD(/FOOD,100293)**

ENQUÊTE

# **FESTIVALS: UN MUSICIEN SUR DEUX SERA BIENTÔT UNE FEMME**

Par Eric Delhaye (<http://www.liberation.fr/auteur/17352-eric-delhaye>)

— 6 avril 2018 à 17:16

Il y a quelques semaines, 45 événements internationaux, dont le Midem, ont signé l'engagement de respecter la parité dans leur programmation d'ici à 2022.

En France, le débat sur la discrimination

positive divise le milieu. Seul le Printemps de Bourges a décidé de s'y mettre dès fin avril.

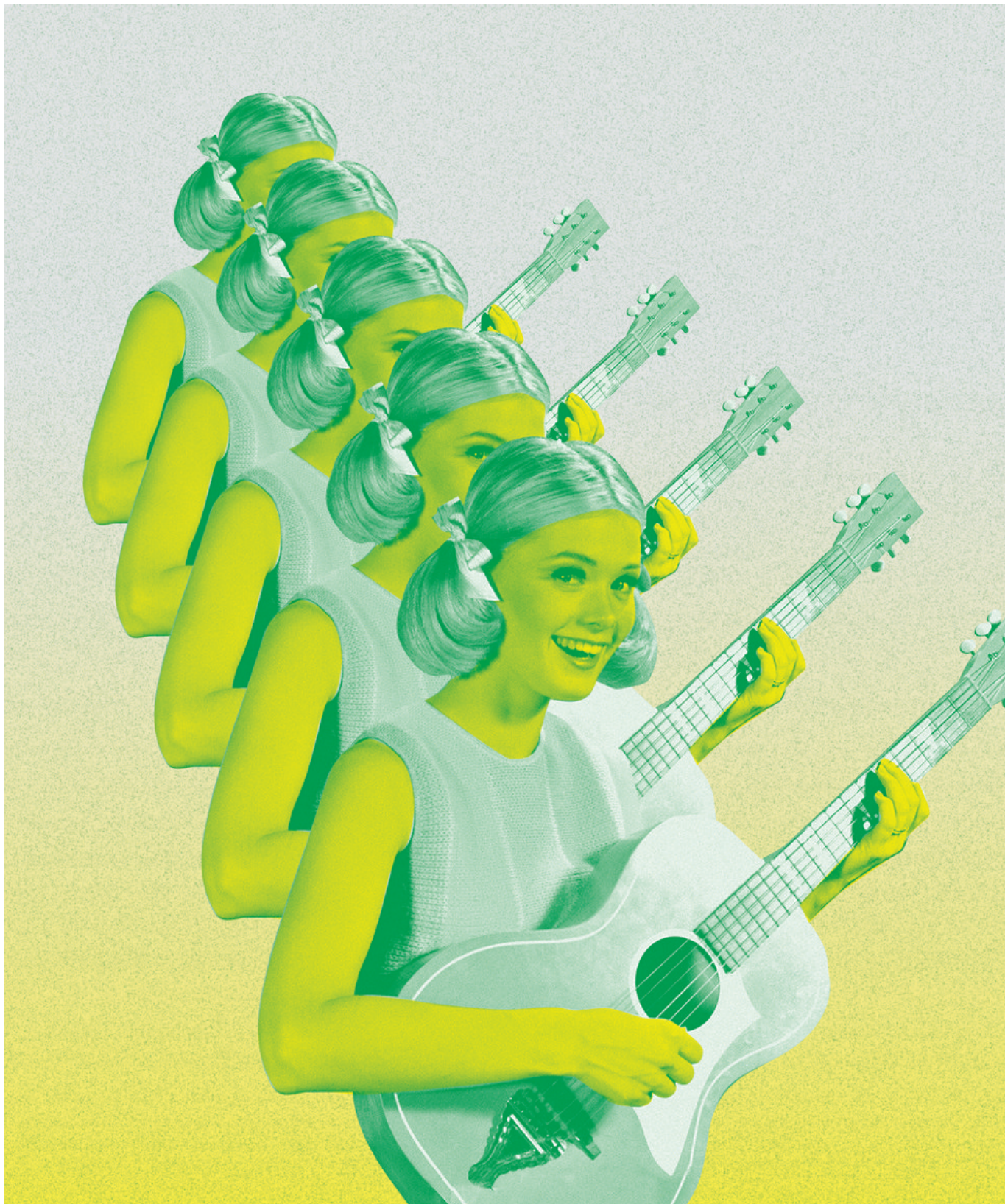






Illustration BREST BREST BREST

Prenons dix grands festivals musicaux français, les plus fréquentés et tous genres confondus (1). Puis, observons leurs têtes d'affiche en 2017 : selon nos propres calculs, sur plus de 300 groupes ou artistes, 12 % étaient des femmes. D'une année sur l'autre, et d'un pays à l'autre, le pourcentage ne varie guère. Selon toutes les études sur le sujet, la sous-représentation féminine est intrinsèque au secteur des musiques actuelles, toujours dans les mêmes proportions : 10 % des usagers des studios de répétition franciliens sont des musiciennes ; moins de 10 % des membres de la Sacem sont des compositrices ; moins de 10 % des nommés dans les cinq grandes catégories des Grammy Awards sont des femmes, etc. Contrairement à une idée répandue, le déséquilibre ne se résorbe même pas : en 2017, sur les 100 premières chansons au Billboard, classement américain des meilleures ventes, 17 % étaient interprétées par des femmes - le plus mauvais ratio depuis six ans. Sans même parler des producteurs, programmeurs, techniciens, etc. : le milieu est indécrottablement masculin.

Sur les affiches des festivals français de cette année, quelques noms (Charlotte Gainsbourg, Jain, Juliette Armanet) seront les arbres qui cachent une forêt de poilus. Et ce n'est pas mieux ailleurs (Beyoncé sera

l'unique femme «headliner» à Coachella). Pourtant, les lignes sont lentement en train de bouger. L'initiative la plus spectaculaire, portée par la fondation britannique PRS, qui finance des projets musicaux, a pour nom Keychange : fin février, 45 festivals internationaux ont signé l'engagement de respecter la parité dans leurs programmations à partir de 2022. Ils sont de taille moyenne mais ils couvrent plusieurs genres et certains sont influents dans leurs domaines : Mutek (Canada) pour l'électro, NYC Winter Jazzfest (Etats-Unis) pour le jazz, Iceland Airwaves (Islande) pour la pop et le rock indés... En France, le Marché international de l'industrie musicale (Midem), qui se tient à Cannes début juin, a signé et a donc cinq ans pour respecter la parité dans ses concerts, mais aussi aux tribunes de ses conférences qui attirent 4 400 professionnels de 83 pays. Son directeur, Alexandre Deniot, assure que la proposition n'a même pas fait débat dans son équipe : *«Cette initiative est une suite logique de notre programme "Meet the Women in Music". Ce processus doit être accéléré et conduire à une prise de conscience collective.»* Second festival français engagé, le Worldwide de Gilles Peterson se déroule chaque été à Sète. Coprogrammateur, Ivan Semeria explique : *«Nous voulons que nos artistes soient représentatifs de notre public. Ce qui impose une diversité ethnique et donc un équilibre des genres, puisqu'un peu plus de la moitié de nos abonnés sont des femmes. D'autant que la parité ne se fait pas au détriment de la qualité.»*

PUBLICITÉ

## Désir et rentabilité

Aucune femme n'ayant été nommée aux dernières Victoires du jazz, la contrebassiste Joëlle Léandre avait dénoncé une situation «archaïque» et «honteuse». Sociologue, auteure d'un livre de référence sur le sujet (2), Marie Buscatto observe : *«Dans le monde de l'art, il existe une croyance selon laquelle le talent va tout régler. Mais ça ne marche pas comme ça. Les écoles de musiques actuelles comptent près de 40 % de filles, qui disparaissent au moment de la professionnalisation, parce que ce milieu fonctionne encore sur le mode de la cooptation entre garçons. On peut décider - c'est un choix social - que cette situation doit changer. Mais ça ne passera pas par les individus : il faut imposer des règles.»*

Un constat partagé par Natasha Le Roux, enseignante au conservatoire et responsable, au sein du Mouvement H/F Ile-de-France, des actions en faveur de l'égalité dans les arts et la culture : *«Le monde des musiques actuelles a accompagné tous les grands mouvements sociaux du XX<sup>e</sup> siècle, rappelle-t-elle. Or, il ne reflète absolument pas le mouvement actuel d'émancipation des femmes. Seules des mesures coercitives feront bouger cet environnement masculinisé, hostile et harcelant, qui ne fait que botter en touche.»*

Bien qu'il ne soit pas signataire, un festival français a pris les devants : le Printemps de Bourges, fin avril, dont la thématique «Femmes !» se traduira par une parité hommes / femmes des 500 artistes invités. *«Les festivals ont des obligations citoyennes, estime son directeur Boris Vedel. Cette année, nous avons donc appliqué ce qu'il faut bien appeler une "discrimination positive", la question étant : va-t-on dégrader la*

*qualité de la programmation ? La réponse est non. Il suffit de voir que Véronique Sanson, Catherine Ringer, Juliette Armanet et Naya chanteront en ouverture, même si on peut effectivement se poser la question de la sous-représentation des femmes sur les plateaux hip-hop.»*

Claire Diterzi, qui y présentera un opéra abordant le thème de l'émancipation féminine, témoigne : *«La femme est un objet de désir et la chanteuse un objet de rentabilité. C'est la double peine. On pourrait imposer des obligations aux programmeurs mais on aimerait surtout que notre condition de femmes n'intervienne pas dans leur manière de juger notre travail.»* Et il se pourrait bien que le Printemps de Bourges applique à nouveau la parité lors de ses prochaines éditions. *«Comme tous les progrès, il faut considérer que c'est un acquis et se battre pour ne pas revenir en arrière»*, pose Boris Vedel.

En février, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a présenté sa feuille de route visant à renforcer la parité du secteur (par exemple, aucune femme n'occupe la tête d'un théâtre national). S'agissant des programmations, elle envisage d'assujettir les subventions au respect de quotas. Quotas : le mot qui fâche. *«Si on en arrive là, ça veut dire que la volonté de changement n'existe pas»*, réplique Jean-Paul Roland, patron des Eurockéennes de Belfort, qui n'aurait pas signé l'initiative Keychange si elle lui avait été présentée : *«Nous visons aussi la parité sur nos grandes scènes en 2022 - nous en sommes encore loin - mais c'est plus compliqué qu'un calcul mathématique. Par exemple, notre nouveau public est composé majoritairement de filles dont la musique préférée est le hip-hop... où les filles sont rares. Si nous programmons plus de hip-hop féminin, cela incitera-t-il plus de filles à se lancer sur ce créneau ? C'est possible, mais les mécanismes sont complexes.»*

Jazz à Vienne, non plus, n'aurait pas signé : *«Les quotas dévalorisent la scène féminine, tranche le coordinateur artistique, Benjamin Tanguy. En 2015, nous avons enchaîné deux soirées avec Ibeyi, Yael Naim, Esperanza Spalding, Imelda May et Beth Hart. Les journalistes nous ont demandés : "Vous faites la part belle aux femmes ?" Alors qu'on n'avait même pas fait exprès ! Nos seuls critères sont artistiques. Cela dit, le sexisme existe dans le jazz et les choses doivent évoluer.»*

## Décrypteur de la société

Même si l'EDM (la dance) continue de véhiculer l'image de DJ bodybuildés devant des foules de bimbos, le machisme recule en revanche sur la scène house et techno. Ces dernières années de très nombreuses DJ et productrices sont apparues et connaissent un grand succès partout dans le monde : l'Américaine The Black Madonna, la Française AZF, la Britannique Cassy, la Russe Nina Kraviz, la Belge Charlotte de Witte... Impossible de les citer toutes. Aux Nuits sonores, à Lyon, début mai, cette année, la programmation diurne - 50 artistes choisis par quatre curateurs, dont Jennifer Cardini et Paula Temple - sera même paritaire. Le directeur artistique Pierre-Marie Oullion détaille la position du festival : *«Nous refusons d'obéir à des quotas. Nos critères sont esthétiques et historiques. En revanche, un programmeur est aussi un décrypteur de la société et il ne peut pas passer outre le débat sur la représentativité des genres. Par exemple, la question du queer, à l'origine de l'underground électronique, est une clé d'entrée intéressante. Ces sujets méritent donc d'être abordés en profondeur, et pas seulement comme des effets d'annonce.»*

La conclusion est à chercher chez un programmeur pour qui le problème ne se pose pas. Stéphane Amiel est le fondateur du festival Les Femmes s'en mêlent (jusqu'au 5 avril dans toute la France), qui célèbre la scène féminine indépendante depuis vingt ans : *«Les femmes*

*talentueuses sont de plus en plus nombreuses - j'en découvre tout le temps - mais elles échappent encore trop souvent aux radars. Certes, la solution des quotas est triste et radicale. Mais, dans notre société et notre époque aussi peu généreuses, il faudra peut-être en passer par là.»*

(1) Vieilles Charrues, Jazz in Marciac, Jazz à Vienne, Electrobeach, Hellfest, Solidays, Francofolies de La Rochelle, Nuits Sonores, Eurockéennes de Belfort, Main Square.

(2) *Femmes du jazz : Musicalités, féminités, marginalisations* (CNRS Editions).

Illustration BREST BREST BREST

Eric Delhaye (<http://www.liberation.fr/auteur/17352-eric-delhaye>)